BULLETIN OFFICIEL

N°428

Comité Départemental de Paris - Natation

163 Boulevard Mortier
75020, Paris

01.40.31.16.91
secretariat@cd75natation.org

COMITE DEPARTEMENTAL DE PARIS NATATION
de la Fédération Française de Natation
163 Bd Mortier 75020 Paris
01.40.31.16.91
secretariat@cd75natation.org

18/05/2023
n° 428
ISSN 2497- 756X

COMITÉ DIRECTEUR DU 15 MAI 2023

Présentiel :
Mesdames : Colette Douru, Cécile Hugonenq.
Messieurs : Jérôme Darocha, Luc-Victor Duchateau, Maurice Evanno.

Visioconférence :
Mesdames : Sandrine Frérot-Rhaiem.
Messieurs : Denis Claus, Sébastien Dufraigne, Christian Mommaillé, Cédric Sarazin.

Excusés :
Monsieur : Jacques Legriel.
Mesdames : Thérèse Phan, Yaël Pustilnicov.

Absent :
Monsieur : Mehdi Yousfi.

19H00 : OUVERTURE DE LA SEANCE

I. Approbation du PV 427 :

Aucune remarque n'étant effectuée, le PV 427 est adopté à l'unanimité des présents.

II. Le coin du Bureau :

- Point sur les licences.

Le 10 mai 2023 le nombre des licences est inférieur de 384 aux chiffres 21/22 à la même date. Cette baisse continue, devient problématique. Les clubs vraiment déficitaires seront contactés.

- Courrier, Mairie, FFN, LIF.

Pour donner suite à la réunion des Présidents de clubs Cécile a envoyé, comme elle s'y était engagée, un courrier aux différents organismes pouvant répondre à nos questionnements (pièce jointe). Une réunion est prévue le 22 mai.

- Demande de subventions.

Les demandes de subventions ont été effectuées ainsi que la justification des subventions reçues pour 2022/2023. La lutte contre le dopage, une aide aux clubs de natation artistique, le matériel de nouvel officiel et le renouvellement de l'étape de coupe de France d'eau libre « jeux Choisy Paris » pour la prochaine saison ; ont été mis en avant.
Il est à remarquer que les nouveaux critères pour demander les subventions, réduisent fortement le nombre actions réalisables.
Cécile réitère sa demande de comptes rendus sur la saison en cours aux Présidents de commissions.

COMITE DEPARTEMENTAL DE PARIS NATATION
de la Fédération Française de Natation
163 Bd Mortier 75020 Paris
01.40.31.16.91
secretariat@cd75natation.org

18/05/2023
n° 428
ISSN 2497- 756X

COMITÉ DIRECTEUR DU 15 MAI 2023

III. Les Commissions :

- ***Natation Course – Eau Libre***

Une première réunion des benjamins présélectionnés pour la coupe des départements a eu lieu. Deux séances de natation, une course d'orientation et un repas pris ensemble nous semble être un bon début pour souder l'équipe. Un deuxième rassemblement a déjà été programmé. La sélection définitive sera communiquée le 29 mai.
Des réunions sont prévues avec les entraîneurs des groupes Avenir ENF le 5 juin à 19h, Benjamin le 31 mai à 19h, Junior/sénior le 2 juin à 19h, afin de préparer la prochaine saison.
Il est pratiquement certain que le décalage entre les catégories fille/garçon disparaitra la saison prochaine.
Cédric fait le bilan de « Jeux Choisy Paris ». La compétition fut de bonne tenue et l'ensemble des participants semble être satisfait. Cette compétition sera donc reconduite.

- ***Officiels***

Le comité recherche deux officiels pour le 11 juin à Val d'Europe.
Nous demandons à Sébastien de faire paraitre la liste des officiels du mois dernier.

IV. Les Délégués :

Compétition	Lieu	Date	Délégué	Extranat
Challenge Avenir	R. Le Gall	21 mai 2023	S. Frérot-Rhaiem - C. Douru	A. Grattepanche
Coupe Paillieux	R. Le Gall	21 mai 2023	S. Frérot-Rhaiem - C. Douru	A. Grattepanche
Challenge parisien	Keller	21 mai 2023	D. Claus	C. Hugonenq
Coupe Chastagner	J&T Brûlé	27- 28 mai 2023	J. Legriel	D. Claus - C. Hugonenq
Challenge Parisien	Y. Godard	11 juin 2023	D. Claus	D. Claus
Interclubs mixtes	J&T Brûlé	18 juin 2023	S. Frérot-Rhaiem	Y. Thomassin
Interclubs parisiens	*A définir*	18 juin 2023	*A définir*	*A définir*
Championnat Paris	G.Hermant	1-2 juillet 2023	D. Claus	C. Hugonenq

COMITE DEPARTEMENTAL DE PARIS NATATION
de la Fédération Française de Natation
163 Bd Mortier 75020 Paris
01.40.31.16.91
secretariat@cd75natation.org

18/05/2023
n° 428
ISSN 2497- 756X

COMITÉ DIRECTEUR DU 15 MAI 2023

V. Questions diverses :

Il est décidé d'adjoindre des newsletters à notre PV la saison prochaine.
Luc-Victor cherche une imprimante pour la compétition maître TIP 2023, un point sera effectué avec Alice.

IL EST 20H15 ET NOTRE REUNION PREND FIN.

Prochaine réunion du Comité Directeur : le mercredi 28 juin 2023 à 19h.

La Présidente
Cécile HUGONENQ

La Secrétaire Générale Adjointe
Sandrine FREROT-RHAIEM

Le Secrétaire Général
Maurice EVANNO

ANNEXES

Comité Départemental de Paris - Natation

163 Boulevard Mortier
75020, Paris

01.40.31.16.91
secretariat@cd75natation.org

Comité départemental Natation PARIS 75

ANNEXE 1

Comité Départemental de Paris - Natation

163 Boulevard Mortier
75020, Paris

01.40.31.16.91
secretariat@cd75natation.org

Comité départemental Natation PARIS 75

ORDRE DU JOUR
LUNDI 15 MAI 2023

I. APPROBATION DU PV 427

II. LE COIN DU BUREAU

- Point licences
- Courriers FFN/LIF, Mairie
- Subventions
- Bilans des commissions
- Demande de prêt de matériel TIP
- Newsletter

III. COMMISSIONS

- Commission Natation Course/Eau Libre
  - ✓ Natation Course :
    Sélection départementale
    Programme et calendrier 2023-2024

    Délégués compétition :

Dates	Compétitions	Catégories	Piscines	Délégués	Extranat
Di 21/05	4ème Journée Avenirs	Ave	Roger Le Gall		A.Grattepanche
Di 21/05	Challenge Parisien 3	Jun-Sen	Keller		
Sa 27 et Di 28/05	Coupe Chastagner 4	Ave 3-Benj	J&T Brûlé		
Di 11/06	Challenge Parisien 4	Jun-Sen	Yvonne Godard		
Di 18/06	Interclubs Avenirs Mixte 3	Ave	J&T Brûlé		Y.Thomassin
Di 18/06	Interclubs Benjamins	Benj	*À définir*		Y.Thomassin
Sa 01 et Di 02/07	Championnat de Paris	Benj-Jun-Sen	G. Hermant		

  - ✓ Eau Libre :
    Bilan Etape Coupe de France Jeux Choisy Paris

- Commission Officiels
  Matériel nouveaux officiels
  Jury Coupe des départements

Comité départemental de Paris - Natation
163, boulevard Mortier 75020 PARIS
Tél. 01.40.31.16.91
secretariat@cd75natation.org

IV. QUESTIONS DIVERSES

Comité départemental de Paris - Natation
163, boulevard Mortier 75020 PARIS
Tél. 01.40.31.16.91
secretariat@cd75natation.org

ANNEXE 2

Comité Départemental de Paris - Natation

163 Boulevard Mortier
75020, Paris

01.40.31.16.91
secretariat@cd75natation.org

Comité départemental Natation PARIS 75

COMPTE RENDU REUNION DES CLUBS PARISIENS DU CD75

Lundi 3 avril

Présents :

Cécile Hugonenq (présidente du CD75 et du CNP), Maurice Evanno (secrétaire général du CD75 et de l'AS Bouvines), Thérèse Phan (CD75 et secrétaire générale RCF), Tristan Lindeperg (vice-président PSC), Véronique Teyrat (secrétaire générale APSAP), Damien Joubert (président Association Natation Pour Tous), Guy Hervier (président NCF), Christine Houssin (présidente natation artistique du Stade Français), Emmanuelle Henry (trésorière Mouettes de Paris), Rachel Gilbert (secrétaire général Mouettes de Paris), Jacque Legriel (président Mouettes de Paris), Lilyan Etcheberry (président CNE), Gilbert Restel, Denis Claus (CD75 et PSC).

Les clubs ont discuté de problématiques afférentes à la FFN, la LIF natation et la Mairie de Paris.

Suite aux discussions menées, les clubs ont donné pouvoir à la présidente du CD75 de natation de rédiger un courrier à l'adresse de la Mairie de Paris d'une part et de la FFN et LIF d'autre part.

Voici les courriers adressés par Mme Hugonenq au nom des clubs parisiens du CD75.

COURRIER ADRESSE A LA FFN :

Monsieur Sezonial,
Monsieur Benelhadj,
Monsieur Ciubini,

Je vous écris suite à une réunion de l'ensemble des présidentes et présidents de clubs parisiens ayant pour objectif de faire le bilan de notre saison et les évolutions nécessaires de nos structures au sein du département.
J'ai constaté avec satisfaction une présence de pratiquement tous nos clubs affiliés.
Je vous rapporte par ce message les préoccupations partagées par l'ensemble des 23 clubs parisiens (natation course et natation artistique ainsi que waterpolo) comptant plus de 7200 licenciés.

Les licences fédérales :
Le montant des licences et le formulaire de celles-ci ont été adressés très tardivement aux clubs l'an passé. Le montant des adhésions et les dossiers d'inscription ayant été établis en mai 2022, les clubs ont dû absorber une lourde perte financière, leurs adhérents ayant payé leurs cotisations avant l'augmentation officielle des licences.
Les clubs souhaiteraient que le montant et le formulaire des licences soient connus fin mai pour permettre le vote du montant des licences et la préparation des dossiers d'inscription pour des réinscriptions en juin.

Le calendrier natation course :
Il apparaît tout d'abord nécessaire de noter que la mise en place du nouveau calendrier des compétitions en natation course a engendré de nombreuses difficultés dans les clubs. La saisonnalité des associations étant liées au calendrier scolaire, cela pose des problématiques organisationnelles que des nageurs changent de catégorie en milieu de saison (problème pour trouver les officiels, le calendrier des compétitions, des échéances estivales ou hivernales...).
Le Comité de Paris organisant les compétitions départementales en louant les bassins à la Mairie de Paris est également en difficulté car les demandes s'effectuent en juillet de chaque année. La saison s'est avérée particulièrement compliquée pour organiser les compétitions.

L'ENF :
Les clubs regrettent tous la disparition de l'ENF qui de l'avis général avait permis une qualité dans la connaissance par les nageurs du fonctionnement des compétitions et avaient permis aux nageurs une meilleure formation.

Les officiels de natation course :
Les clubs se disent inquiets des réformes concernant les évolutions dans la formation des officiels et les exigences qui rendent la tenue des compétitions difficiles. Il a été discuté de l'impossibilité au niveau départemental d'avoir un nombre d'officiels suffisant en compétition maîtres si ceux-ci ne sont pas également nageurs. D'autre part, les exigences dans la formation des officiels. Pour exemple, la formation aux gestes qui sauvent demandée aux "juges". Cette formation limite le recrutement des officiels et le comité ne peut pas mettre en place actuellement cette formation. De plus, cela rend plus longues les formations (comme pour les chronométreurs qui deviennent juge à l'arrivée). Il est de plus en plus difficile de trouver des bénévoles pour organiser les compétitions.

Le reste des points abordés relevait de problématiques locales comme l'accès aux bassins, les subventions...
En vous remerciant de l'attention que vous aurez porté à ce message, je me tiens à votre disposition pour toute information.
Bien à vous.

COURRIER ADRESSE A LA MAIRIE DE PARIS ET LA DJS :

Madame la Maire de Paris,
Monsieur l'Adjoint à la Maire chargé du Sport, des Jeux olympiques et paralympiques et de la Seine,
Madame la conseillère du Cabinet de la Maire de Paris,
Monsieur le conseiller délégué chargé du sport de proximité,
Monsieur l'adjoint à la Maire du XIIème arrondissement de Paris chargé du sport,
Monsieur le Chef du service des piscines et des baignades de la DJS,
Monsieur le Chef du pôle Exploitation et Usagers de la DJS,

Comme convenu lors de plusieurs échanges, je vous adresse un bilan de la rencontre des 23 présidents d'associations sportives parisiennes affiliées FFN du Comité de Paris natation.
Nous avons abordé divers sujets dont je vous rends compte ci-après.

Héritage Paris 2024 :

Les clubs ont bien reçu l'appel d'offre de la Mairie concernant cette opération mais très peu y ont répondu favorablement et ce pour plusieurs raisons.

Le dossier de l'appel d'offre pour participer à cette action :

- *Les clubs sont des associations et nombre de demandes de ce dossier ne sont pas adaptées et restent très complexes.*
- *Le montant plafond de 8 000 € par an est très bas pour englober des dépenses engendrées par une mise en place sur toutes les vacances scolaires.*
- *Le manque d'éducateurs nécessaires pour encadrer autant de groupes et avec des niveaux si différents.*
- *Les tranches d'âge de chaque groupe sont bien trop grandes pour permettre un apprentissage en sécurité.*
- *Le nombre de participants par groupe est trop élevé. Au-delà de 12 participants, l'apprentissage et la sécurité ne peuvent être assurés correctement par un seul éducateur.*

- *Les clubs s'interrogent sur les assurances des nageurs sans licences et la responsabilité des associations.*
- *Les amendes exigées en cas d'absence d'éducateur et d'annulation de séance.*
- *Les bilans pédagogiques exigés pour 5 séances engendrent la production d'énormément de documents sans intérêt réel aux vues du peu de séances de pratique.*

Une opération qui concurrence un dispositif performant mis en place par la FFN :

La FFN a mis en place l'opération "J'apprends à nager" au niveau national. Celui-ci établit un cadre pédagogique et sécuritaire permettant aux participants non-nageurs de progresser sur un nombre de séances minimales (plus élevé que dans le dispositif proposé par Héritage 2024). La saison dernière énormément de clubs parisiens ont mis en place ces séances avec le soutien de la FFN et pour certains de la DJS.
Les clubs ne comprennent pas pourquoi la Mairie n'adosse pas son aide à ce dispositif qui fait ses preuves en matière d'enseignement et de mise en sécurité des nageurs. Les clubs FFN savent mettre en place cet apprentissage et dans des conditions très satisfaisantes. Le développement et l'augmentation de ces stages gratuits n'est limité que par le coût qu'ils engendrent. Les clubs apprécieraient une aide de la Mairie dans la mise en place de ce dispositif.
Aussi, le dispositif "Héritage Paris 2024" apparaît très contraignant et pas en accord avec le dispositif FFN.

Les travaux des piscines parisiennes :

Les clubs comprennent la nécessité de rénover l'ensemble des bassins parisiens et soutiennent cette action coûteuse et chronophage pour la Mairie.
Ils aimeraient être davantage impliqués dans la planification des travaux et le relogement des clubs. En effet, une fermeture de piscine est très compliquée pour les clubs et peut mettre en péril leur pérennité. D'autre part, les associations utilisant ces infrastructures ont une connaissance de l'utilisation du bassin et de ses équipements qui pourraient permettre un meilleur phasage, donner des solutions nouvelles... Il n'est pas question de se substituer aux services compétents en la matière mais bien d'apporter un regard différent qui peut s'avérer complémentaire.
Enfin, en faisant participer les clubs aux propositions du relogement, les décisions seraient davantage comprises et soutenues, des propositions pourraient être faites par les clubs eux-mêmes. D'autre part, les associations prévoient la reprise de septembre dès le mois de mai et la connaissance des décisions prises est primordiale pour envisager une rentrée sportive sereine.

Les clubs ont également souligné l'engagement de la Mairie de Paris et de la Direction de la Jeunesse et des Sports envers les associations sportives et la volonté d'aider au mieux la natation parisienne à promouvoir le sport pour tous tout en aidant les sportifs parisiens de haut niveau.

En vous remerciant de l'attention que vous aurez porté à ce message, je me tiens à votre disposition pour toute information.
Je vous prie de recevoir mes sincères salutations.
Bien cordialement.

Aucune réponse n’a encore été apportée à ces deux courriers.

Mme Hugonenq vient de relancer une demande de réponse en signifiant qu’elle était prête à être reçus si nécessaire afin d’exposer plus avant les diverses demandes et remarques.

Mme Hugonenq informera les clubs des réponses et demandes de rendez-vous et réitèrera la saison prochaine la mise en place d’une réunion de tous les clubs afin de porter la parole de tous auprès des instances parisiennes, régionales et fédérales.